



**DIMANCHE 08 JANVIER 2023
DE 8h00 À 20h00**

**TOURNOI RÉGIONAL DE TENNIS DE TABLE À
SAINTE-PAZANNE**

Article 1 - La Pazenaise Tennis de Table organise le **dimanche 08 janvier 2023** un tournoi régional pour les licenciés FFTT et affinitaires, au complexe Armand Gauvrit, avenue des Sports.

Article 2 - Ce tournoi comprendra les tableaux suivants selon les horaires indiqués :

HORAIRES :

Tableau	horaire	Tableau	Tarif
	08h00	<i>Ouverture de la salle</i>	
A	8h30	500 à 899	8 €
B	9h30	500 à 1299	8 €
C	10h30	500 à 699	8 €
D	11h30	500 à 1599	8 €
E	12h30	500 à 1099	8 €
F	14h00	Dames toutes séries	8 €
G - "Misterping"	14h30	Jeunes (jusque cadet 2) / Maximum 799	6 €
H - "Kasadenn"	14h30	Toutes séries	8 €

Article 3 – Règlement

3.1 – Ce tournoi se disputera sur 26 tables réparties sur 2 salles par poules de trois joueurs au premier tour, qualifiant les deux premiers pour le tableau final.

3.2 – Le comité d'organisation, avec l'accord du Juge-Arbitre, pourra apporter au présent règlement toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel. Le règlement sera celui de la F.F.T.T. (tenue réglementaire).

3.3 – Chaque tableau se déroulera au meilleur des cinq manches de 11 points.

3.4 – Tout joueur appelé pour disputer une partie pourra être scratché après le 3^{ème} appel.

3.5 – Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'épreuve, il sera demandé au perdant d'arbitrer le match suivant.

3.6 – Les balles blanches de diamètre 40 mm agréées F.F.T.T. seront fournies par le club organisateur.

Article 4 - Tous les joueurs ou joueuses pourront participer au maximum à 2 tableaux ne commençant pas à la même heure.

Sur accord du juge-arbitre, l'inscription au tableau H - Toutes Séries sera possible en cours de journée en cas d'élimination sur les autres tableaux.

Les joueurs et joueuses de moins de 9 ans ne pourront participer qu'au tableau "Jeunes"

Si le nombre d'engagés dans un tableau est jugé insuffisant (- de 8 inscriptions), la Pazenaise Tennis de

Table se réserve le droit de le supprimer en accord avec le juge-arbitre.

Article 5 – Tarifs

Tableaux A – B – C - D - E – F - H : 8 € euros Tableau G : 6 € euros

Chaque joueur devra se faire pointer à son arrivée, dans chaque tableau.

Article 6 – Engagements

Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 07 janvier 2023 à 16 heures par :

- <https://www.helloasso.com/associations/pazenaise-tennis-de-table/evenements/inscription-tournoi>
- email « pazping@gmail.com »
- renseignements éventuels auprès de M. BOUTEAU JEAN-PIERRE (02 40 02 75 10)

Toute inscription par mail sera validée par un accusé de réception

Article 7 - Le Juge-Arbitre sera M. Jean-Yves LEMAN, assisté des membres du club. Il fera également office de « spidman ».

Article 8 - Le tirage au sort sera effectué le samedi 07 janvier 2023 à partir de 16h30, la séance n'est pas ouverte au public.

Article 9 : « En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. »

Article 10 - Le club décline toute responsabilité pour les accidents, vols, pertes, pouvant survenir pendant le tournoi.

Article 10 – Récompenses et prix

Des lots d'une valeur de 1675 € (dont 16 coupes) récompenseront les vainqueurs des différents tableaux selon le détail ci-dessous :

Tableaux	A	B	C	D	E	F	G	H
Horaire	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	14h00	14h30	14h30
	899	1299	699	1599	1099	Dames	Jeunes	Toutes séries
1	60 €	80 €	60 €	80 €	60 €	40 €	Lots (40 €)	150 €
2	30 €	40 €	30 €	50 €	30 €	20 €	Lots (30 €)	80 €
3	25 €	25 €	25 €	30 €	25 €	10 €	Lots (20 €)	40 €
4	25 €	25 €	25 €	30 €	25 €	10 €	Lots (15 €)	40 €
5	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €			15 €
6	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €			15 €
7	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €			15 €
8	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €			15 €

Les places 1 à 4 seront payées en espèces.

Le tableau Jeunes sera doté en lots (matériel sportif).

Les places 5 à 8 seront payées soit en espèces, soit en lots de valeur équivalente.

8 coupes seront attribuées par équipes dans les tableaux A-B-C-D-E-F-G-H au club totalisant le moins de points sur trois joueurs. Elles seront attribuées définitivement.

8 coupes récompenseront les vainqueurs de ces mêmes tableaux. Ces coupes seront attribuées définitivement.

BARÈMES DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DES COUPES :

Vainqueur : 1 pt Finaliste : 3 pts $\frac{1}{2}$ Finaliste : 5 pts

$\frac{1}{4}$ Finaliste : 9 pts $\frac{1}{8}$ Finaliste : 17 pts $\frac{1}{16}$ Finaliste : 33 pts

Homologué sous le N° 1470/2022-R